

Frédérique LONGÈRE

Maître de conférences Enseignant-chercheur

UCLy

flongere@univ-catholyon.fr

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

Doctorat de Droit privé mention Sciences criminelles

Université Nancy 2, 2001

Thèse : *Le droit criminel français et les convictions religieuses, philosophiques ou morales*, sous la direction du Professeur André VITU

soutenue le 10 septembre 2001 ; publiée aux éditions L'Hermès, coll. Bibliothèque de Droit, 2001, 430 p.

DEA de Droit pénal et Sciences criminelles

Université Nancy 2, 1994

Mémoire : *Les persécutions commises par des procédés écrits ou audiovisuels*, sous la direction du Professeur André VITU

Maîtrise de Droit privé mention Carrières judiciaires

Université Jean Moulin Lyon 3, 1993

Licence de Droit privé

Université Jean Moulin Lyon 3, 1992

DEUG de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3, 1991

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Membre du Laboratoire de recherche de la FDSSES de l'UCLy, dédié à « La personne »

Publications

Ouvrages

Mots clés : matière pénale, ordre public, autorités répressives, incriminations, liberté de pensée, liberté de conscience, liberté de religion, dérives sectaires, groupements à caractère sectaire, convictions personnelles, vulnérabilité, collectivités territoriales, agents publics, élus et fonctionnaires territoriaux, droits de l'Homme, bloc de constitutionnalité, rôle de la jurisprudence.

- « *Les collectivités territoriales face aux dérives sectaires* » MIVILUDES, Guide : éd. La Documentation française, 2008, 152 p.
- « *Le droit criminel français et les convictions religieuses, philosophiques ou morales* » (Préface : André VITU), éd. L'Hermès, coll. Bibliothèque de Droit, 2001, 430 p.

Monographies

1. La protection des droits et libertés fondamentales de la personne

Mots clés : matière pénale, ordre public, autorités répressives, incriminations, vulnérabilité, personne victime, personne poursuivie, personne détenue, incarcération, liberté de pensée, liberté de conscience, liberté de religion, dérives sectaires, groupements à caractère sectaire, convictions personnelles, droits de l'Homme, bloc de constitutionnalité, rôle de la jurisprudence.

- « *Les femmes incarcérées, des personnes détenues “particulièrement” vulnérables ?* » in Les femmes incarcérées, sous la direction de Franck VIOLET et Rolande CHAZOT, Éditions ÉNAP, coll. « Savoirs et pratiques criminologiques », 2017, p. 145 à 162.
- « *Quels sont les points de convergence et de divergence entre la personne physique et la personne morale ? (aspects de droit pénal)* » : Dr. famille, 2012, p. 31 à 33 (dossier « notion de personne »).
- « *La subjectivation du droit : du renforcement de l'individualité à l'exacerbation de l'appartenance à une communauté d'individus, l'enjeu de cohésion de la société* » : Revue de l'Université Catholique de Lyon, n° 14, déc. 2008, p. 51 à 59.
- « *L'arsenal pénal mérite-t-il d'être complété ?* » in « Les difficultés de la lutte contre les dérives sectaires » : éd. L'Harmattan, coll. Religion et sciences humaines, 2007, p. 139 à 164.
- « *L'application de la loi du 12 juin 2001. La loi About-Picard, un régime équilibré* » in MIVILUDES, Rapport au Premier ministre, « Les dérives sectaires » : éd. La Documentation française, 2003, p. 44 à 48.

Travaux en cours

- « *La liberté à l'épreuve de l'incarcération : la privation de liberté de la personne détenue au défi de la réalité pénitentiaire* »

2. Le patrimoine des personnes physiques

Mots clés : relation entre personne et patrimoine, protection pénale du patrimoine, éléments du patrimoine, dérives sectaires.

- « *De l'asservissement de la personne physique à la captation du patrimoine privé : le Droit pénal au défi des dérives sectaires d'inspiration vénale* » in Personne et Patrimoine en Droit : Recherche sur les marqueurs d'une relation, sous la direction scientifique de Franck VIOLET, Bruylant, 2015, p. 215 à 349.
- « *Droit pénal et patrimoine privé de la personne : une relation symbiotique empreinte d'ambivalence* » in Personne et Patrimoine en Droit - Variations sur une connexion », sous la coordination scientifique de Louis-Daniel MUKA-TSHIBENDE, Bruylant, 2014, p. 331 à 360.

Colloques, Journées d'études et Séminaires

- « *Les femmes incarcérées, des personnes détenues “particulièrement” vulnérables ?* », Communication lors du Colloque « Les femmes incarcérées » : UCLy, Laboratoire de Recherche sur la Personne, 1^{er} avril 2016.

- « *Quels sont les points de convergence et de divergence entre la personne physique et la personne morale ? Le point de vue du pénaliste* »

Communication lors du Colloque « La notion de personne en Droit privé » : UCLy, Faculté de Droit, 31 mai 2012.

- « *Le Droit public face aux dérives sectaires* »

Communication lors du Cycle « Les dérives sectaires » : École Nationale de la Magistrature, Paris, 12 mai 2010.

- « *La subjectivation du droit : du renforcement de l'individualité à l'exacerbation de l'appartenance à une communauté d'individus, l'enjeu de cohésion de la société* »

Communication lors du Cycle « Individu, société et communauté » : UCLy, École doctorale, 28 mars 2008.

- « *Responsabilité et Culpabilité en droit pénal* »

Communication lors du Séminaire « Faillibilité et responsabilité » : UCLy, Faculté de Philosophie et Centre Interdisciplinaire d'Éthique, 12 mars 2007.

- « *L'arsenal pénal mérite-t-il d'être complété ?* »

Communication lors de la Journée d'études « Les difficultés de la lutte contre les dérives sectaires » : Assemblée nationale, Paris, 10 mars 2005.

Direction de Mémoires de Master 2 « Histoire, Théorie et Pratique des Droits de l'Homme », mention Droit des libertés - UCLy, Institut des Droits de l'Homme de Lyon

Membre du Jury de Mémoires de Master 2 « Histoire, Théorie et Pratique des Droits de l'Homme », mention Droit des libertés - UCLy, Institut des Droits de l'Homme de Lyon

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Fonctions

- Maître de conférences Enseignant-chercheur à l'Université Catholique de Lyon (UCLy) depuis septembre 2002 ; Faculté de Droit, Institut des Droits de l'Homme de Lyon (IDHL), Institut des Sciences de la Famille (ISF), ESTRY - School for international careers of UCLy.
- Vacataire à l'Université de Lyon de janvier 2002 à juillet 2006 : Institut Universitaire Alexandre Lacassagne - Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière - Lyon 2, Université Jean Moulin - Lyon 3.
- Monitrice de conférences-ateliers aux Cours Galien Lyon en 2002.
- Vacataire à l'Université Nancy 2 de septembre 1994 à juillet 1997.

Matières enseignées

▪ *Cours Magistraux*

Université Catholique de Lyon

Faculté de Droit

Droit pénal général L2

Procédure civile L3

Procédure civile DU Juriste digital et Data Protection Certified Education

Par le passé : Droit international privé L3 ; Droit pénal spécial L3 ; Droit privé des biens L3

Institut des Droits de l'Homme de Lyon

Droit international pénal M1 « Droit international et européen »

Droit pénal et Garantie des droits (Perspectives historiques & Problématiques contemporaines) M2 « Histoire, Théorie et Pratique des Droits de l'Homme », mention Droit des libertés

Par le passé : Grands principes du Droit pénal et de la Procédure pénale DU 2nd cycle ; Principes directeurs du procès pénal contemporain M2R

Institut des Sciences de la Famille

Par le passé : Droit de la responsabilité (civile & pénale) M1 ; Responsabilité pénale médicale M1 ; Victimologie M1

ESTRI School for international careers

Environnement juridique & commercial Hors Europe RIT 3

Par le passé : Introduction aux Droits français, anglais, italien et espagnol L2 ; Environnement juridique & commercial Europe L2 ; Documentation professionnelle juridique TSIL 1 & TSIL 2 ; S'initier à la terminologie juridique (Droit des contrats) TSIL 1 ; Développer sa culture juridique (Droit des contrats spéciaux) TSIL 2

Expériences passées extérieures à l'UCLy

Université Lumière Lyon 2, Faculté de Droit et Science politique

Procédure civile L3 ; Droit pénal général L2 ; Droit pénal Capacité en Droit 2^e année

▪ *Travaux Dirigés*

Université Catholique de Lyon

Faculté de Droit

Découverte de la Bibliothèque Universitaire L1

Prévention Plagiat L1

Par le passé : Découverte des textes juridiques L1 ; Découverte de la Cour d'Appel de Lyon L1 ; Méthodologie et Documentation L1 ; Culture et Expression L1 ; Droit pénal général L2 ; Procédure pénale L2

Expériences passées extérieures à l'UCLy

Université Lumière Lyon 2, Faculté de Droit et Science politique
Droit des régimes matrimoniaux M1 ; Droit des successions M1

Université Jean Moulin Lyon 3, Faculté de Droit
Droit pénal général L2 ; Droit pénal spécial L3

- *Conférences-Ateliers, Séminaires*

Expériences passées extérieures à l'UCLy

Université Lyon 1, Institut Universitaire Alexandre Lacassagne *Département de Médecine légale psychiatrique*
Criminologie Diplôme Universitaire de Criminologie clinique

Cours Galien, Lyon
Méthodologie ; Institutions juridictionnelles et administratives

Supervision de Projets Professionnels et Personnels en L1 & L2 - UCLy, Faculté de Droit

AUTRES RESPONSABILITÉS & ACTIVITÉS

Encadrement d'équipes enseignantes

Actuellement :

- Droit pénal général : UCLy - depuis septembre 2016.
- Procédure civile : UCLy - depuis septembre 2016.

Membre du Comité scientifique pour la préparation de colloques ou journées d'études

- 2016-2018 : Colloque « Souffrance en prison », UCLy, les 2, 3 et 4 octobre 2018.
- 2015-2016 : Colloque « Les femmes incarcérées » : UCLy, les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2016.
- 2009-2010 : Journée des 25 ans de l'Institut des Droits de l'Homme de Lyon « Les droits de l'Homme - Défis et mutations » : UCLy, le 17 décembre 2010.

Coordination scientifique

- Ouvrage collectif « Personne et Liberté »
Coordination scientifique aux côtés de C. COPAIN-HÉRITIER : en phase finale d'élaboration.

Expertise

Collaboratrice des services généraux du Premier ministre

Juriste auprès de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES)

- Mission d'avril 2007 à novembre 2007 : Élaboration du Guide MIVILUDES « Les collectivités territoriales face aux dérives sectaires ».
- Mission de janvier 2003 à juin 2004 : Consultations et expertises ; contribution au Rapport annuel au Premier ministre.